

DESTINATAIRE : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

DATE : 4 août 2020

OBJET : Réponse à la question de la commission du BAPE sur le Tramway de Québec soumise le 3 août 2020 (DQ19)

Dans la foulée des audiences publiques du BAPE sur le projet de tramway de la Ville de Québec, la commission a soumis au ministère des Transports (MTQ) plusieurs séries de questions. Voici la réponse en lien avec celle formulée dans le document DQ19 :

1. En amont du projet de Réseau électrique métropolitain, vous aviez confié à la firme LOCTRANS « le mandat de constituer une équipe d'experts en matière de planification et modélisation des transports qui procédera à un examen aussi approfondi et exhaustif, qu'il le jugera nécessaire, des prévisions d'achalandage produites par l'AMT en collaboration avec ses partenaires ».

Veillez indiquer si vous avez commandé un tel examen dans le cadre du projet du RSTC. Si oui, veuillez en déposer le rapport. Sinon, veuillez expliquer les raisons pour lesquelles un tel examen n'a pas été jugé nécessaire pour le RSTC.

Réponse :

Le projet en amont du REM était celui d'un système de transport collectif performant dans l'axe de l'autoroute 10, entre la Rive-Sud et le centre-ville de Montréal qui était codirigé par l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et le MTQ. L'étude confiée à LOCTRANS par le MTQ a été menée à la demande du Bureau de projet (MTQ et AMT) pour valider des données d'achalandage au profit de ce projet. Le projet a évolué pour devenir le REM et a été confié à CDPQ Infra qui a fait ses propres études d'achalandage par la suite.

Dans le cas du RSTC, la modélisation et le rapport sur l'achalandage ont été préparés par le RTC avec l'aide de la firme INRO qui s'est occupée de la conception du modèle de choix modal. L'implication d'INRO a été coordonnée par le Bureau de projet de la Ville de Québec. Les analystes du MTQ ont participé à quelques rencontres techniques avec le Bureau de projet pour échanger sur les hypothèses, les méthodologies et les résultats en lien

avec les études s'intéressant aux différents aspects du projet interpellant l'expertise du MTQ. Les analyses du MTQ se poursuivent à l'heure actuelle, et cela à plus forte raison, compte tenu des changements proposés au projet et qui entraînent de nouveaux besoins à cet égard. De plus, des firmes assistent le MTQ lorsque cela est requis. Par exemple, la firme CIVILIA se chargera de faire des compléments de modélisation pour connaître l'impact sur l'achalandage des modifications proposées au projet (retrait du trambus). Tel que mentionné lors des audiences, les conclusions de ses analyses seront remises à la commission dès qu'elles seront disponibles, soit vers le début du mois d'octobre 2020.

Pour tous les projets de transport collectif qu'il subventionne, le MTQ travaille de près avec ses partenaires que sont les sociétés de transports afin d'échanger sur les projets et obtenir des informations et des données qui lui seront nécessaires pour ses analyses et qui lui permettront de formuler ses recommandations.